

UN LIBRARY

OCT 29 1980



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE
S/14238
28 octobre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 28 OCTOBRE 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 24 octobre 1980 (S/14232), et d'ordre de mon gouvernement, je tiens à protester auprès du Conseil contre les actes continus d'agression commis par Israël contre le Liban.

Nous estimons qu'il est devenu urgent, comme il ressort de la liste des agressions citées dans la présente lettre, que le Conseil de sécurité se réunisse pour examiner la situation et déterminer, avec le Secrétaire général, la politique qui doit être suivie pour empêcher une nouvelle escalade qui pourrait mettre en danger la paix et la sécurité dans la région.

Dans l'après-midi d'hier, 27 octobre, au moins 23 avions militaires israéliens ont survolé le Sud-Liban, en particulier la région de Tyr. Trois hélicoptères ont survolé le château de Beaufort et 12 véhicules blindés ont circulé sur la route en direction de Yarin. Sept vedettes israéliennes n'ont cessé de patrouiller dans les eaux territoriales libanaises, au sud du pays.

Le 26 octobre, à 15 h 15, sept coups de pièces d'artillerie ont atteint Jwayyah ainsi que la ville et la région de Tyr. Les tirs d'artillerie se sont poursuivis dans la matinée du 27 octobre, en particulier sur Tyr. La ville de Saïda a aussi été bombardée, et un obus est tombé sur les casernes de l'armée libanaise, blessant grièvement le sergent Ali Suweid, dont le bras a été amputé.

Outre ces exemples précis, les activités militaires israéliennes dans le Sud se sont poursuivies de la façon décrite dans nos lettres précédentes.

Je vous serais obligé, Monsieur le Président, de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité, au titre de la question intitulée "La situation au Moyen-Orient".

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Ghassan TUENI